



Exposé des motifs

Pour les classes de l'enseignement européen :

Par rapport à l'année scolaire 2024/2025, il est introduit une nouvelle matière dénommée « Cours de renforcement obligatoire » pour les classes de S7. Cette matière supplémentaire est destinée à compenser le décalage existant entre le calendrier des Écoles européennes agréées, dont l'année scolaire débute le 15 septembre 2025 et s'achève le 15 juillet 2026, avec celui des écoles européennes de type I.

En effet, l'année scolaire des écoles européennes de type I débute le 2 septembre 2025 et s'achève le 3 juillet 2026.

Ainsi, bien que les classes de S7 des écoles européennes publiques luxembourgeoises commencent l'année plus tard que les Écoles européennes de type I, elles doivent avoir achevé leur programme en même temps que les Écoles européennes agréées, à savoir avant les épreuves du Baccalauréat européen dont les dates sont fixées pour toutes les écoles européennes. Le cours de renforcement obligatoire dispensé de manière hebdomadaire, permet de compenser ce décalage de calendrier et de préparer les élèves de manière optimale à la réussite de leur examen. Cet aménagement a été validé par le Bureau du Secrétaire Général des Écoles Européennes qui est l'autorité de tutelle du Baccalauréat européen.

Les grilles horaires de l'enseignement primaire européen sont insérées dans le présent texte. L'enseignement primaire européen est dispensé dans les écoles européennes publiques, dont le fonctionnement est régi par la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées. Ces grilles sont conformes aux directives du Bureau du Secrétaire Général des Écoles européennes, et comportent des adaptations permettant leur intégration dans le contexte du système scolaire luxembourgeois. Par exemple, des cours obligatoires de « luxembourgeois » et de « vie en société » ont été insérés pour toutes les sections linguistiques.

Pour les classes de l'enseignement international :

Par rapport à l'année scolaire 2024/2025, le présent texte harmonise le baccalauréat international anglophone et le baccalauréat international francophone au niveau des codes, du nombre des leçons, ainsi que des coefficients.

Par exemple, les matières du groupe « études en langue et littérature » qui sont proposées au niveau supérieur du baccalauréat international anglophone et francophone sont dispensées sur cinq leçons hebdomadaires et elles ont un coefficient 4.

Il est également proposé de procéder à la restructuration complète de la grille horaire du cycle moyen afin d'obtenir une harmonisation entre les classes des différentes écoles internationales publiques. Étant donné que ces classes préparent les élèves aux programmes du diplôme de l'International Baccalaureate, qui dépend de l'International Baccalaureate Organisation (ci-après : « IBO »), il est nécessaire de transposer

l'organisation des « groupes de matières », qui s'appliquent déjà aux classes supérieures, aux classes du cycle moyen, et ce, tout en conservant la nomenclature des cinq premiers groupes du programme.

Ainsi, le présent texte introduit les regroupements de matières suivants pour les classes du cycle moyen :

- ⇒ Groupe 1 : Études en langue et littérature
- ⇒ Groupe 2 : Acquisition de langues
- ⇒ Groupe 3 : Individus et sociétés
- ⇒ Groupe 4 : Sciences
- ⇒ Groupe 5 : Mathématiques

La grille permet également aux élèves de se former aux exigences méthodologiques de l'IBO, lesquelles requièrent des compétences interdisciplinaires, dans le cadre d'un travail personnalisé encadré (TRAPE).



Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires et les coefficients des disciplines des classes de l'enseignement européen et international

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement secondaire classique ;

Vu la loi modifiée du 25 juillet 2005 portant création d'un lycée-pilote ;

Vu la loi modifiée du 21 juillet 2006 autorisant le Gouvernement à organiser des classes internationales préparant au diplôme du baccalauréat international ;

Vu la loi modifiée du 22 juillet 2008 portant création d'un lycée à Junglinster ;

Vu la loi modifiée du 13 juin 2013 portant création d'un lycée à Clervaux ;

Vu la loi modifiée du 26 février 2016 portant création d'une école internationale publique à Differdange ;

Vu la loi modifiée du 24 août 2016 portant introduction du cours commun « vie et société » dans l'enseignement secondaire ;

Vu la loi modifiée du 13 juillet 2018 portant création d'un lycée à Mondorf-les-Bains ;

Vu la loi du 6 août 2021 portant création d'un lycée à Mersch ;

Vu la loi du 8 juillet 2022 portant création d'un lycée à Luxembourg ;

Les avis de la Chambre de commerce, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés ayant été demandés ;

Le Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. (1) Dans les différentes classes de l'enseignement primaire européen, l'enseignement est dispensé suivant les grilles fixées dans l'annexe intitulée : « Enseignement primaire européen ».

(2) Dans les différentes classes de l'enseignement secondaire européen et international, l'enseignement est dispensé suivant les grilles fixées dans l'annexe intitulée: « Enseignement secondaire européen et international ».

Enseignement secondaire européen et international

Grille horaire 2025 - 2026

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

S1-FR - S2-FR - S3-FR	1
S1-DE - S2-DE - S3-DE	6
S1-EN - S2-EN - S3-EN	11

Cycle de pré-orientation

S4-FR - S5-FR	2
S4-DE - S5-DE	7
S4-EN - S5-EN	12

Cycle d'orientation

S6-FR - S7-FR	4
S6-DE - S7-DE	9
S6-EN - S7-EN	14

Classes internationales

Classes préparatoires francophones

7I-FR	16
4I-FR - 3I-FR	17

Bac International francophone

2BI-FR - 1BI-FR	18
-----------------------	----

Classes préparatoires anglophones

7I-EN - 6I-EN - 5I-EN	19
-----------------------------	----

Classes intermédiaires anglophones

4I-EN - 3I-EN	20
---------------------	----

Bac International anglophone

2BI-EN - 1BI-EN	21
-----------------------	----

Classes internationales anglophones

Classes préparatoires aux examens (international) GCSE, AS-level et A-level

7IEC - 6IEC - 5IEC	23
--------------------------	----

(International) General Certificate of Secondary Education (GCSE)

4IEC - 3IEC	24
2IEC - 1IEC	25

Note explicative :

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de disciplines à prendre en compte pour la promotion.

La troisième ligne de l'en-tête du tableau comporte selon besoin les titres de colonnes suivants :

« df » : discipline fondamentale, signalée par une coche dans la ligne correspondante.

« leç. » : nombre de leçons hebdomadaires.

« coeff. » : coefficient de pondération applicable à la discipline.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-FR	S2-FR	S3-FR
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Français</i>	L1FRA		5	5	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		5	5	4
<i>Italien</i>	L1ITA		5	5	4
<i>Portugais</i>	L1POR		5	5	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3				
<i>Anglais</i>	L3ANG		2	3	3
<i>Allemand</i>	L3ALL		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCHXX	2	3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH	3	3	3	3
Informatique	INFOR	4	1	1	
Cours facultatifs	COUFA				
<i>Informatique</i>	INFOR	4			2
<i>Latin</i>	LATIN	5		2	2
Total			34	36	34

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

- GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
- SCHXX, VSOXX
En S1 et S2, ces enseignements se font dans la langue de la section. En S3, ils se font dans la L2.
- EDUPH
Pour la S3, ce volume horaire d'éducation physique est maximum. Chaque école est libre de ne proposer que deux périodes par semaine pour la classe de S3.
- INFOR
En S1 et S2, l'informatique peut également être intégrée dans l'ensemble des autres disciplines suivant un programme spécifique établi par l'école qui fera ce choix. L'informatique est facultatif en S3.
- LATIN
L'inscription vaut pour l'ensemble des classes de S2 et S3.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle de pré-orientation

Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-FR	S5-FR
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Allemand</i>	L3ALL		3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire 2 périodes	HI2XX	4	2	2
Géographie 2 périodes	GE2XX	4	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	4	1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	3		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Initiation à l'économie</i>	IECXX	4	4	4
<i>Informatique</i>	INFOR		2	2
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM	5	2	2
Groupe à options Langue 4	GOLA4			
<i>Allemand</i>	L4ALL		4	4
<i>Anglais</i>	L4ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX	5	4	4
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1. GOLA1, GOLA2 | L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. |
| 2. GROMA | L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques : le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes. |
| 3. GROMS | Le nombre de périodes hebdomadaires doit être de 31 au minimum et de 35 au maximum. |
| 4. HI2XX, GE2XX,
VSOXX, IECXX | Ces cours sont donnés dans la L2. |
| 5. LUXEM, L4LUX | L'élève ne peut choisir à la fois LUXEM et L4LUX. |

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'orientation

Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-FR	S7-FR
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA			
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3	3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	4		
<i>Histoire 2 périodes</i>	HI2XX	2	2	2
<i>Géographie 2 périodes</i>	GE2XX	2	2	2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2	2
<i>Biologie</i>	BIOL2		2	2
<i>Science, Technologie et Société</i>	SCTES	6	2	2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	5		
<i>Biologie</i>	BIOL4		4	4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4	4
<i>Physique</i>	PHYSI		4	4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4
<i>Histoire 4 périodes</i>	HI4XX	7	4	4
<i>Géographie 4 périodes</i>	GE4XX	7	4	4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Économie</i>	ECNXX	7	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Allemand</i>	L3ALL		4	4
<i>Anglais</i>	L3ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L3ESP		4	4
<i>Italien</i>	L3ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L3POR		4	4

Disciplines	Code	Rem.	S6-FR	S7-FR
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Allemand</i>	L4ALL		4	4
<i>Anglais</i>	L4ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX		4	4
Groupe à options matières approfondies	GROAP			
<i>Approfondissement L1</i>	L1AXX		3	3
<i>Approfondissement L2</i>	L2AXX		3	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3	3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC			
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	3	2	2
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	3	2	2
<i>Groupe à options Langue 5</i>	GOLA5			
<i>Allemand</i>	L5ALL		2	2
<i>Anglais</i>	L5ANG		2	2
<i>Espagnol</i>	L5ESP		2	2
<i>Italien</i>	L5ITA		2	2
<i>Portugais</i>	L5POR		2	2
<i>Luxembourgeois</i>	L5LUX		2	2
<i>Néerlandais</i>	L5NDL		2	2
Cours de renforcement	COREN	8		2
Total			30	32

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum.

L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

- GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
- VSOXX, HI2XX, GE2XX,
Ces enseignements se font dans la L2 ou éventuellement dans la L3.
- MATC1, MATC2
L'élève peut choisir parmi les matières proposées suivantes : art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique et développement durable. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
- GRO2P
Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; Biologie n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
- GRO4P
L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options.
- SCTES
En choisissant SCTES, l'élève peut aussi opter pour BIOL4. Si l'élève n'a choisi ni BIOL4, ni CHIMI ou PHYSI, alors STES devient obligatoire.
- HI4XX, GE4XX, ECNXX
Ces enseignements se font dans la L2 ou éventuellement dans la L3.
- COREN
Les matières de ce cours sont Langue 1, Langue 2, Mathématiques et Cours en méthodes et stratégies d'apprentissage.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-DE	S2-DE	S3-DE
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Allemand</i>	L1ALL		5	5	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		5	5	4
<i>Italien</i>	L1ITA		5	5	4
<i>Portugais</i>	L1POR		5	5	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3				
<i>Anglais</i>	L3ANG		2	3	3
<i>Français</i>	L3FRA		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCHXX	2	3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH	3	3	3	3
Informatique	INFOR	4	1	1	
Cours facultatifs	COUFA				
<i>Informatique</i>	INFOR	4			2
<i>Latin</i>	LATIN	5		2	2
Total			34	36	34

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

- GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
- SCHXX, VSOXX
En S1 et S2, ces enseignements se font dans la langue de la section. En S3, ils se font dans la L2.
- EDUPH
Pour la S3, ce volume horaire d'éducation physique est maximum. Chaque école est libre de ne proposer que deux périodes par semaine pour la classe de S3.
- INFOR
En S1 et S2, l'informatique peut également être intégrée dans l'ensemble des autres disciplines suivant un programme spécifique établi par l'école qui fera ce choix. L'informatique est facultatif en S3.
- LATIN
L'inscription vaut pour l'ensemble des classes de S2 et S3.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle de pré-orientation

Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-DE	S5-DE
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Allemand</i>	L1ALL		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Français</i>	L3FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire 2 périodes	HI2XX	4	2	2
Géographie 2 périodes	GE2XX	4	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	4	1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	3		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Initiation à l'économie</i>	IECXX	4	4	4
<i>Informatique</i>	INFOR		2	2
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM	5	2	2
Groupe à options Langue 4	GOLA4			
<i>Français</i>	L4FRA		4	4
<i>Anglais</i>	L4ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX	5	4	4
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

- | | | |
|----|-------------------------------|---|
| 1. | GOLA1, GOLA2 | L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. |
| 2. | GROMA | L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques : le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes. |
| 3. | GROMS | Le nombre de périodes hebdomadaires doit être de 31 au minimum et de 35 au maximum. |
| 4. | HI2XX, GE2XX,
VSOXX, IECXX | Ces cours sont donnés dans la L2. |
| 5. | LUXEM, L4LUX | L'élève ne peut choisir à la fois LUXEM et L4LUX. |

Enseignement secondaire européen et international
Enseignement secondaire européen
Cycle d'orientation
Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-DE	S7-DE
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Allemand</i>	L1ALL		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA			
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3	3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	4		
<i>Histoire 2 périodes</i>	HI2XX	2	2	2
<i>Géographie 2 périodes</i>	GE2XX	2	2	2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2	2
<i>Biologie</i>	BIOL2		2	2
<i>Science, Technologie et Société</i>	SCTES	6	2	2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	5		
<i>Biologie</i>	BIOL4		4	4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4	4
<i>Physique</i>	PHYSI		4	4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4
<i>Histoire 4 périodes</i>	HI4XX	7	4	4
<i>Géographie 4 périodes</i>	GE4XX	7	4	4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Économie</i>	ECNXX	7	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Français</i>	L3FRA		4	4
<i>Anglais</i>	L3ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L3ESP		4	4
<i>Italien</i>	L3ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L3POR		4	4

Disciplines	Code	Rem.	S6-DE	S7-DE
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Français</i>	L4FRA		4	4
<i>Anglais</i>	L4ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX		4	4
Groupe à options matières approfondies	GROAP			
<i>Approfondissement L1</i>	L1AXX		3	3
<i>Approfondissement L2</i>	L2AXX		3	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3	3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC			
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	3	2	2
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	3	2	2
<i>Groupe à options Langue 5</i>	GOLA5			
<i>Français</i>	L5FRA		2	2
<i>Anglais</i>	L5ANG		2	2
<i>Espagnol</i>	L5ESP		2	2
<i>Italien</i>	L5ITA		2	2
<i>Portugais</i>	L5POR		2	2
<i>Luxembourgeois</i>	L5LUX		2	2
<i>Néerlandais</i>	L5NDL		2	2
Cours de renforcement	COREN	8		2
Total			30	32

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

- GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
- VSOXX, HI2XX, GE2XX,
Ces enseignements se font dans la L2 ou éventuellement dans la L3.
- MATC1, MATC2
L'élève peut choisir parmi les matières proposées suivantes : art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique et développement durable. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
- GRO2P
Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; Biologie n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
- GRO4P
L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options.
- SCTES
En choisissant SCTES, l'élève peut aussi opter pour BIOL4. Si l'élève n'a choisi ni BIOL4, ni CHIMI ou PHYSI, alors STES devient obligatoire.
- HI4XX, GE4XX, ECNXX
Ces enseignements se font dans la L2 ou éventuellement dans la L3.
- COREN
Les matières de ce cours sont Langue 1, Langue 2, Mathématiques et Cours en méthodes et stratégies d'apprentissage.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-EN	S2-EN	S3-EN
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Anglais</i>	L1ANG		5	5	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		5	5	4
<i>Italien</i>	L1ITA		5	5	4
<i>Portugais</i>	L1POR		5	5	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3				
<i>Français</i>	L3FRA		2	3	3
<i>Allemand</i>	L3ALL		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCHXX	2	3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH	3	3	3	3
Informatique	INFOR	4	1	1	
Cours facultatifs	COUFA				
<i>Informatique</i>	INFOR	4			2
<i>Latin</i>	LATIN	5		2	2
Total			34	36	34

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
2. SCHXX, VSOXX
En S1 et S2, ces enseignements se font dans la langue de la section. En S3, ils se font dans la L2.
3. EDUPH
Pour la S3, ce volume horaire d'éducation physique est maximum. Chaque école est libre de ne proposer que deux périodes par semaine pour la classe de S3.
4. INFOR
En S1 et S2, l'informatique peut également être intégrée dans l'ensemble des autres disciplines suivant un programme spécifique établi par l'école qui fera ce choix. L'informatique est facultatif en S3.
5. LATIN
L'inscription vaut pour l'ensemble des classes de S2 et S3.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle de pré-orientation

Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-EN	S5-EN
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Anglais</i>	L1ANG		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Allemand</i>	L3ALL		3	3
<i>Français</i>	L3FRA		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire 2 périodes	HI2XX	4	2	2
Géographie 2 périodes	GE2XX	4	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	4	1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	3		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Initiation à l'économie</i>	IECXX	4	4	4
<i>Informatique</i>	INFOR		2	2
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM	5	2	2
Groupe à options Langue 4	GOLA4			
<i>Allemand</i>	L4ALL		4	4
<i>Français</i>	L4FRA		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX	5	4	4
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1. GOLA1, GOLA2 | L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école. |
| 2. GROMA | L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques : le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes. |
| 3. GROMS | Le nombre de périodes hebdomadaires doit être de 31 au minimum et de 35 au maximum. |
| 4. HI2XX, GE2XX, VSOXX, IECXX | Ces cours sont donnés dans la L2. |
| 5. LUXEM, L4LUX | L'élève ne peut choisir à la fois LUXEM et L4LUX. |

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'orientation

Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-EN	S7-EN
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Anglais</i>	L1ANG		4	4
<i>Espagnol</i>	L1ESP		4	4
<i>Italien</i>	L1ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR		4	4
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA			
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3	3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VSOXX	2	1	1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	4		
<i>Histoire 2 périodes</i>	HI2XX	2	2	2
<i>Géographie 2 périodes</i>	GE2XX	2	2	2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2	2
<i>Biologie</i>	BIOL2		2	2
<i>Science, Technologie et Société</i>	SCTES	6	2	2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	5		
<i>Biologie</i>	BIOL4		4	4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4	4
<i>Physique</i>	PHYSI		4	4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4
<i>Histoire 4 périodes</i>	HI4XX	7	4	4
<i>Géographie 4 périodes</i>	GE4XX	7	4	4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Économie</i>	ECNXX	7	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3			
<i>Allemand</i>	L3ALL		4	4
<i>Français</i>	L3FRA		4	4
<i>Espagnol</i>	L3ESP		4	4
<i>Italien</i>	L3ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L3POR		4	4

Disciplines	Code	Rem.	S6-EN	S7-EN
			0	0
			leç.	leç.
<i>Groupe à options Langue 4</i>	GOLA4			
<i>Allemand</i>	L4ALL		4	4
<i>Français</i>	L4FRA		4	4
<i>Espagnol</i>	L4ESP		4	4
<i>Italien</i>	L4ITA		4	4
<i>Portugais</i>	L4POR		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	L4LUX		4	4
Groupe à options matières approfondies	GROAP			
<i>Approfondissement L1</i>	L1AXX		3	3
<i>Approfondissement L2</i>	L2AXX		3	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3	3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC			
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	3	2	2
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	3	2	2
<i>Groupe à options Langue 5</i>	GOLA5			
<i>Allemand</i>	L5ALL		2	2
<i>Français</i>	L5FRA		2	2
<i>Espagnol</i>	L5ESP		2	2
<i>Italien</i>	L5ITA		2	2
<i>Portugais</i>	L5POR		2	2
<i>Luxembourgeois</i>	L5LUX		2	2
<i>Néerlandais</i>	L5NDL		2	2
Cours de renforcement	COREN	8		2
Total			30	32

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum.

L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2
L'élève est normalement inscrit dans la section linguistique qui correspond à sa langue maternelle ou sa langue dominante. L'école peut offrir des groupes L1 SWALS suivant les critères définis dans le dossier de conformité de chaque école.
2. VSOXX, HI2XX, GE2XX,
Ces enseignements se font dans la L2 ou éventuellement dans la L3.
3. MATC1, MATC2
L'élève peut choisir parmi les matières proposées suivantes : art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique et développement durable. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
4. GRO2P
Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; Biologie n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
5. GRO4P
L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options.
6. SCTES
En choisissant SCTES, l'élève peut aussi opter pour BIOL4. Si l'élève n'a choisi ni BIOL4, ni CHIMI ou PHYSI, alors STES devient obligatoire.
7. HI4XX, GE4XX, ECNXX
Ces enseignements se font dans la L2 ou éventuellement dans la L3.
8. COREN
Les matières de ce cours sont Langue 1, Langue 2, Mathématiques et Cours en méthodes et stratégies d'apprentissage.

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes préparatoires francophones

Disciplines	Code	Rem.	7I-FR		
			9		
			df	leç.	coeff.
Français	FRANC		✓	4	4
Anglais	ANGLA		✓	4	4
Luxembourgeois	LUXEM		✓	3	3
Mathématiques	MATHE			4	3
Sciences sociales	SCSOC		✓		4
<i>Géographie</i>	GEOGR			2	
<i>Histoire</i>	HISTO			2	
Sciences expérimentales	SCIEX				4
<i>Biologie</i>	BIOLO			2	
<i>Chimie</i>	CHIMI			1,5	
<i>Physique</i>	PHYSI			1,5	
Éducation artistique	EDUAR			2	2
Groupe à options	GROPT				
<i>Allemand</i>	ALLEM			2	2
<i>Informatique</i>	INFOR			2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1
Total				30	27

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes préparatoires francophones

Disciplines	Code	Rem.	4I-FR	3I-FR
			0	0
			leç.	leç.
Langues et mathématiques	LANMA			
Français	FRANC		5	5
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC	1		
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM		3	3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS		5	5
<i>Anglais (B) niveau moyen</i>	ANBNM		3	3
<i>Anglais (B) niveau supérieur</i>	ANBNS		5	5
<i>Luxembourgeois base</i>	LUXBA		3	3
<i>Luxembourgeois avancé</i>	LUXAV		5	5
Mathématiques	MATHE		4	4
Groupe à options <Individus et sociétés>	GROIS			
Économie	ECONO			3
Histoire	HISTO		2	2
Géographie	GEOGR		2	
Groupe à options <Sciences>	GROSC			
Biologie	BIOLO		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Physique	PHYSI		2	2
Théorie de la connaissance	THECO		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Groupe à options complémentaires	GRCOM	2		
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		2	2
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		3	4
<i>Sciences expérimentales</i>	SCIEX		3	3
<i>Physique</i>	OPHYS			2
<i>Informatique</i>	OINFO			2
<i>Chimie</i>	OCHIM			2
Total			30	32

Remarques:

- GROAC L'élève choisit au minimum une langue, au niveau avancé avec 5 leçons hebdomadaires, du groupe "acquisition de langues". Cette langue est une discipline fondamentale.
L'élève peut également choisir une autre langue de ce groupe, différente des autres langues choisies, à raison de 3 leçons hebdomadaires.
- GRCOM L'élève choisit au moins une option, sauf dans le cas où il a choisi une deuxième langue du groupe "acquisition de langues".
Suivant le nombre d'options choisies, le total des leçons peut varier.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales
Bac International francophone

Disciplines	Code	Rem.	2BI-FR		1BI-FR	
			7		7	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.
Groupe à options <Études en langue et littérature>	GROLL	1				
<i>Français (A) niveau moyen</i>	FRANM		3	3	3	3
<i>Français (A) niveau supérieur</i>	FRANS		5	4	5	4
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC	2				
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM		3	3	3	3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS		5	4	5	4
<i>Anglais (B) niveau moyen</i>	ANBNM		3	3	3	3
<i>Anglais (B) niveau supérieur</i>	ANBNS		5	4	5	4
Groupe à options <Individus et sociétés>	GROIS					
<i>Économie niveau moyen</i>	ECONM		3	3	3	3
<i>Économie niveau supérieur</i>	ECONS		5	4	5	4
<i>Histoire niveau moyen</i>	HISNM		3	3	3	3
<i>Histoire niveau supérieur</i>	HISNS		5	4	5	4
Groupe à options <Sciences>	GROSC					
<i>Biologie niveau moyen</i>	BIONM		3	3	3	3
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS		5	4	5	4
<i>Chimie niveau moyen</i>	CHINM		3	3	3	3
<i>Chimie niveau supérieur</i>	CHINS		5	4	5	4
<i>Physique niveau moyen</i>	PHYNM		3	3	3	3
<i>Physique niveau supérieur</i>	PHYNS		5	4	5	4
<i>Informatique niveau moyen</i>	INFNM		3	3	3	3
<i>Informatique niveau supérieur</i>	INFNS		5	4	5	4
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA					
<i>Mathématiques : applications et interprétation niveau moyen</i>	MAINM		3	3	3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau moyen</i>	MAANM		3	3	3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau supérieur</i>	MAANS		5	4	5	4
Groupe à options <Arts>	GROAR	3				
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		3	3	3	3
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		5	4	5	4
Théorie de la connaissance	THECO	4	2	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH	4	1	1	1	1
Cours de renforcement	COREN	5	3		3	
Total			30	24	30	24

Remarques:

L'élève choisit au minimum 3 ou au maximum 4 disciplines au niveau supérieur.

Par conséquent le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

- | | |
|-----------------|---|
| 1. GROLL | L'élève choisit une discipline de chaque option. |
| 2. GROAC | En vue de la reconnaissance du diplôme du B.I. au Grand-Duché de Luxembourg, l'apprentissage d'une troisième langue peut être nécessaire, d'après l'article 1, point 6, de la loi modifiée du 27 juin 2018. |
| 3. GROAR | La discipline du groupe à options <Arts> peut être remplacée par une discipline d'un des groupes GROAC, GROIS, GROSC. |
| 4. THECO, EDUPH | Les disciplines « Théorie de la connaissance » et « Éducation physique et sportive » sont obligatoires. |
| 5. COREN | Les leçons "COREN" sont attribuées par le ministre sur demande de l'école pour les différentes disciplines selon les besoins des classes IB. |

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes préparatoires anglophones

Disciplines	Code	Rem.	7I-EN			6I-EN			5I-EN		
			10			11			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Anglais	ANGLA		✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4
Français	FRANC		✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4
Luxembourgeois	LUXEM			3	3		3	3		2	2
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2
Technologie de l'information et de la communication	TICIP			2	2		2	2			
Géographie	GEOGR									2	2
Mathématiques	MATHE			4	4		4	4		4	4
Sciences expérimentales	SCIEX				4						
<i>Biologie</i>	BIOLO	1		2							
<i>Chimie</i>	CHIMI	1		1,5							
<i>Physique</i>	PHYSI	1		1,5							
Biologie	BIOLO	1					2	2		2	2
Chimie	CHIMI	1					2	2		2	2
Physique	PHYSI	1					2	2		2	2
Éducation artistique	EDART			1	1		2	2		1	1
Éducation musicale	EDMUS			2	2						
Éducation physique et sportive	EDUPH			3	1		3	1		3	1
Total				30	27		30	28		28	26

Remarques:

Excepté dans les cours de français et d'allemand, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

Les cours de luxembourgeois et de français fonctionnent sur deux niveaux.

- BIOLO, CHIMI, PHYSI
En 7I, les trois sciences comptent chacune pour 1/3 de la note finale qui aura un coefficient de 4. À partir de la 6I, les trois sciences seront comptabilisées séparément.
Pondération: 1/3.

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Classes intermédiaires anglophones

Disciplines	Code	Rem.	4I-EN	3I-EN
			0	0
			leç.	leç.
Langues et mathématiques	LANMA			
Anglais	ANGLA		5	5
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC	1		
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM		3	3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS		5	5
<i>Français (B) niveau moyen</i>	FRBNM		3	3
<i>Français (B) niveau supérieur</i>	FRBNS		5	5
<i>Luxembourgeois base</i>	LUXBA		3	3
<i>Luxembourgeois avancé</i>	LUXAV		5	5
Mathématiques	MATHE		4	4
Groupe à options <Individus et sociétés>	GROIS			
Économie	ECONO			3
Histoire	HISTO		2	2
Géographie	GEOGR		2	
Groupe à options <Sciences>	GROSC			
Biologie	BIOLO		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Physique	PHYSI		2	2
Théorie de la connaissance	THECO		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Groupe à options complémentaires	GRCOM	2		
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		2	2
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		3	4
<i>Sciences expérimentales</i>	SCIEX		3	3
<i>Physique</i>	OPHYS			2
<i>Informatique</i>	OINFO			2
<i>Chimie</i>	OCHIM			2
Total			30	32

Remarques:

1. GROAC L'élève choisit au minimum une langue, au niveau avancé avec 5 leçons hebdomadaires, du groupe "acquisition de langues". Cette langue est une discipline fondamentale.
L'élève peut également choisir une autre langue de ce groupe, différente des autres langues choisies, à raison de 3 leçons hebdomadaires.
2. GRCOM L'élève choisit au moins une option, sauf dans le cas où il a choisi une deuxième langue du groupe "acquisition de langues".
Suivant le nombre d'options choisies, le total des leçons peut varier.

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales

Bac International anglophone

Disciplines	Code	Rem.	2BI-EN		1BI-EN	
			7		7	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.
Groupe à options <Études en langue et littérature>	GROLL	1				
<i>Anglais (A) niveau moyen</i>	ANANM		3	3	3	3
<i>Anglais (A) niveau supérieur</i>	ANANS		5	4	5	4
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC	2				
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM		3	3	3	3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS		5	4	5	4
<i>Français (B) niveau moyen</i>	FRBNM		3	3	3	3
<i>Français (B) niveau supérieur</i>	FRBNS		5	4	5	4
Groupe à options <Individus et sociétés>	GROIS					
<i>Économie niveau moyen</i>	ECONM		3	3	3	3
<i>Économie niveau supérieur</i>	ECONS		5	4	5	4
<i>Histoire niveau moyen</i>	HISNM		3	3	3	3
<i>Histoire niveau supérieur</i>	HISNS		5	4	5	4
Groupe à options <Sciences>	GROSC					
<i>Biologie niveau moyen</i>	BIONM		3	3	3	3
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS		5	4	5	4
<i>Chimie niveau moyen</i>	CHINM		3	3	3	3
<i>Chimie niveau supérieur</i>	CHINS		5	4	5	4
<i>Physique niveau moyen</i>	PHYNM		3	3	3	3
<i>Physique niveau supérieur</i>	PHYNS		5	4	5	4
<i>Informatique niveau moyen</i>	INFNM		3	3	3	3
<i>Informatique niveau supérieur</i>	INFNS		5	4	5	4
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA					
<i>Mathématiques : applications et interprétation niveau moyen</i>	MAINM		3	3	3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau moyen</i>	MAANM		3	3	3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau supérieur</i>	MAANS		5	4	5	4
Groupe à options <Arts>	GROAR	3				
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		3	3	3	3
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		5	4	5	4
Théorie de la connaissance	THECO	4	2	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH	4	1	1	1	1
Cours de renforcement	COREN	5	3		3	
Total			30	24	30	24

Remarques:

L'élève choisit au minimum 3 ou au maximum 4 disciplines au niveau supérieur.

Par conséquent le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

- | | |
|-----------------|---|
| 1. GROLL | L'élève choisit une discipline de chaque option. |
| 2. GROAC | En vue de la reconnaissance du diplôme du B.I. au Grand-Duché de Luxembourg, l'apprentissage d'une troisième langue peut être nécessaire, d'après l'article 1, point 6, de la loi modifiée du 27 juin 2018. |
| 3. GROAR | La discipline du groupe à options <Arts> peut être remplacée par une discipline d'un des groupes GROAC, GROIS, GROSC. |
| 4. THECO, EDUPH | Les disciplines « Théorie de la connaissance » et « Éducation physique et sportive » sont obligatoires. |
| 5. COREN | Les leçons "COREN" sont attribuées par le ministre sur demande de l'école pour les différentes disciplines selon les besoins des classes IB. |

Enseignement secondaire européen et international

Classes internationales anglophones

Classes préparatoires aux examens (international) GCSE, AS-level et A-level

Disciplines	Code	Rem.	7IEC	6IEC	5IEC
			11	11	12
			leç.	leç.	leç.
Anglais	ANGLA		5	5	5
Groupe à options 1 <Langues étrangères>	GROP1				
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3
<i>Anglais</i>	ENGL1	1	3	3	3
Luxembourg – langue et culture	LUXLA		1	1	1
Sciences naturelles	SCNAT		3	3	3
Mathématiques	MATHE		3	4	5
Informatique	INFOR		2	1	1
Perspective globale	PERGO		1	1	1
Histoire	HISTO		1,5	1,5	1,5
Géographie	GEOGR		1,5	1,5	1,5
Éducation artistique	EDUAR		1	1	1
Éducation musicale	EDMUS		1	1	1
Tutorat	TUTOR		1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3	2
Total			30	30	30

Remarques:

Excepté dans les cours de français, d'allemand et de luxembourgeois, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

Les élèves sont obligés de fréquenter deux cours du groupe à options 'langues étrangères'. Des aménagements spécifiques sont mis en œuvre en fonction de la situation langagière de chaque élève, notamment pour éviter de débiter la même année dans les deux langues.

1. ENGL1 anglais additionnel

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales anglophones
(International) General Certificate of Secondary Education (GCSE)

Disciplines	Code	Rem.	4IEC	3IEC
			7	7
			leç.	leç.
Anglais	ANGLA	1	4	4
Groupe à options 1 <Langues étrangères>	GROP1	2		
<i>Allemand</i>	ALLEM	3	3	3
<i>Français</i>	FRANC	3	3	3
<i>Espagnol</i>	ESPAN		3	3
<i>Chinois</i>	CHINO		3	3
<i>Italien</i>	ITALI		3	3
Mathématiques	MATHE		4	4
Sciences naturelles	SCNAT		8	8
Groupe à options 2	GROP2	4		
<i>Sciences naturelles</i>	SCINA	5	3	3
<i>Art dramatique</i>	ARTDR		3	3
<i>Histoire</i>	HISTO		3	3
<i>Géographie</i>	GEOGR		3	3
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		3	3
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		3	3
<i>Économie</i>	ECONO		3	3
<i>Informatique</i>	INFOR		3	3
<i>Perspective globale</i>	PERGO		3	3
<i>Sport</i>	SPORT		3	3
Tutorat	TUTOR		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Cours facultatifs	COUFA			
<i>Anglais</i>	ENGL1	6	3	3
<i>Anglais</i>	ENGL2	7	1	1
<i>Luxembourg – langue et culture</i>	LUXLA		1	1
<i>Mathématiques niveau supérieur</i>	MATNS	8	2	2
Total			28	28

Remarques:

1. ANGLA L'intitulé exact du cours est "Anglais et littérature du monde".
2. GROP1 L'élève doit choisir au moins une langue.
3. ALLEM, FRANC International GCSE first language, International GCSE seconde language.
4. GROP2 L'élève doit choisir un groupe de sciences. Double award: l'élève choisit les trois sciences (12 leçons) - Triple award: l'élève choisit les trois sciences (15 leçons).
5. SCINA En complément aux cours de Sciences obligatoires (Co-ordinated Sciences Biology, Physics, Chemistry - Double Award), les élèves peuvent opter pour le cours Sciences niveau supérieur (Triple Award).
6. ENGL1 Anglais renforcé intensif.
7. ENGL2 Anglais renforcé.
8. MATNS En complément au cours de mathématiques obligatoire ('Extended Mathematics'), l'élève peut choisir le cours de mathématiques 'Additional Mathematics'.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales anglophones
General Certificate of Education Advanced Subsidiary Level (AS-level)
General Certificate of Education Advanced Level (A-level)

Disciplines	Code	Rem.	2IEC	1IEC
			0	0
			leç.	leç.
Anglais	ANGLA		6	6
Littérature anglaise	LITAN		6	6
Langues étrangères	LANET			
<i>Allemand</i>	ALLEM		6	6
<i>Français</i>	FRANC		6	6
<i>Italien</i>	ITALI		6	6
<i>Espagnol</i>	ESPAN		6	6
Mathématiques	MATHE		7	7
Sciences naturelles	SCNAT			
<i>Biologie</i>	BIOLO		7	7
<i>Chimie</i>	CHIMI		7	7
<i>Physique</i>	PHYSI		7	7
Sciences humaines	SCIHU			
<i>Histoire</i>	HISTO		6	6
<i>Géographie</i>	GEOGR		6	6
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		6	6
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		6	6
<i>Économie</i>	ECONO		6	6
<i>Business</i>	BUSIN		6	6
<i>Comptabilité</i>	COMPT		6	6
<i>Droit</i>	DROIT		6	6
<i>Psychologie</i>	PSYCH		6	6
<i>Perspective globale</i>	PERGO		6	6
<i>Art dramatique</i>	ARTDR		6	6
<i>Projet personnel de recherche</i>	PRPER		2	2
Informatique	INFOR		6	6
Tutorat	TUTOR		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Cours facultatifs	COUFA			
<i>Luxembourg – langue et culture</i>	LUXLA		1	1
<i>Mathématiques niveau supérieur</i>	MATNS	1	2	2
Total			28	28

Remarques:

L'élève doit choisir en classe 2IEC (AS-level) au moins quatre disciplines d'examen et en classe 1IEC (A-level) au moins 3 disciplines d'examen. Par conséquent, le total des leçons peut varier. Le nombre de leçons APPAC est en fonction des cours choisis par l'élève (nombre de cours et nombre de leçons).

1. MATNS En complément au cours de mathématiques, l'élève peut choisir le cours 'Further mathematics'.

Enseignement primaire européen

Grilles horaires 2025-2026

Cycle primaire P1 et P2

P1-FR – P2FR	2
P1-DE – P2-DE	4
P1-EN – P2-EN	6

Cycle primaire P3, P4 et P5

P3-FR – P4-FR - P5-FR	3
P3-DE – P4-DE - P5-DE	5
P3-EN – P4-EN -P5-EN	7

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	P1-FR	P2-FR
			0	0
			leç	leç
Français (langue de la section)	L1FRA		11	11
Groupe à options Langue 1	GOLA1			
<i>Français (langue de la section)</i>	L1FRA		5	5
<i>Espagnol (SWALS)</i>	L1ESP	1	5	5
<i>Italien (SWALS)</i>	L1ITA	1	5	5
<i>Portugais (SWALS)</i>	L1POR	1	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2			
<i>Français</i>	L2FRA		5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2
Mathématiques	MATHE		8	8
Découverte du monde	DECMO		3	3
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2		
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		10	10
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		10	10
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		10	10
Vie et société	VIESO		2	2
Total			46	46

Remarques:

La durée d'une leçon est de 30 minutes dans les classes de P1 et P2

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que le français, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici le français.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 10 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	P3-FR	P4-FR	P5-FR
			0	0	0
			leç	leç	leç
Français (langue de la section)	L1FRA		4	4	4
Groupe à options Langue 1	GOLA1				
<i>Français (langue de la section)</i>	L1FRA		5	5	5
<i>Espagnol</i>	L1ESP	1	5	5	5
<i>Italien</i>	L1ITA	1	5	5	5
<i>Portugais</i>	L1POR	1	5	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2				
<i>Français</i>	L2FRA		5	5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		7	7	7
Découverte du monde	DECMO		4	4	4
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2			
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		4	4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4	4
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		4	4	4
Vie et société	VIESO		2	2	2
Heures européennes	HREUR		2	2	2
Total			35	35	35

Remarques:

La durée d'une leçon est de 45 minutes dans les classes de P3, P4 et P5.

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que le français, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici le français.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 4 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	P1-DE	P2-DE
			0	0
			leç	leç
Allemand (langue de la section)	L1ALL		11	11
Groupe à options Langue 1	GOLA1			
<i>Allemand (langue de la section)</i>	L1ALL		5	5
<i>Espagnol (SWALS)</i>	L1ESP	1	5	5
<i>Italien (SWALS)</i>	L1ITA	1	5	5
<i>Portugais (SWALS)</i>	L1POR	1	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2			
<i>Français</i>	L2FRA		5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2
Mathématiques	MATHE		8	8
Découverte du monde	DECMO		3	3
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2		
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		10	10
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		10	10
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		10	10
Vie et société	VIESO		2	2
Total			46	46

Remarques:

La durée d'une leçon est de 30 minutes dans les classes de P1 et P2

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que l'allemand, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici l'allemand.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 10 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	P3-DE	P4-DE	P5-DE
			0	0	0
			leç	leç	leç
Allemand (langue de la section)	L1ALL		4	4	4
Groupe à options Langue 1	GOLA1				
<i>Allemand (langue de la section)</i>	L1ALL		5	5	5
<i>Espagnol</i>	L1ESP	1	5	5	5
<i>Italien</i>	L1ITA	1	5	5	5
<i>Portugais</i>	L1POR	1	5	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2				
<i>Français</i>	L2FRA		5	5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		7	7	7
Découverte du monde	DECMO		4	4	4
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2			
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		4	4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4	4
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		4	4	4
Vie et société	VIESO		2	2	2
Heures européennes	HREUR		2	2	2
Total			35	35	35

Remarques:

La durée d'une leçon est de 45 minutes dans les classes de P3, P4 et P5.

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que l'allemand, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici l'allemand.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 4 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	P1-EN	P2-EN
			0	0
			leç	leç
Anglais (langue de la section)	L1ANG		11	11
Groupe à options Langue 1	GOLA1			
<i>Anglais (langue de la section)</i>	L1ANG		5	5
<i>Espagnol (SWALS)</i>	L1ESP	1	5	5
<i>Italien (SWALS)</i>	L1ITA	1	5	5
<i>Portugais (SWALS)</i>	L1POR	1	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2			
<i>Français</i>	L2FRA		5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2
Mathématiques	MATHE		8	8
Découverte du monde	DECMO		3	3
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2		
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		10	10
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		10	10
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		10	10
Vie et société	VIESO		2	2
Total			46	46

Remarques:

La durée d'une leçon est de 30 minutes dans les classes de P1 et P2

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que l'anglais, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici l'anglais.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 10 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Enseignement primaire européen
Cycle primaire
Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	P3-EN	P4-EN	P5-EN
			0	0	0
			leç	leç	leç
Anglais (langue de la section)	L1ANG		4	4	4
Groupe à options Langue 1	GOLA1				
<i>Anglais (langue de la section)</i>	L1ANG		5	5	5
<i>Espagnol</i>	L1ESP	1	5	5	5
<i>Italien</i>	L1ITA	1	5	5	5
<i>Portugais</i>	L1POR	1	5	5	5
Groupe à options Langue 2	GOLA2				
<i>Français</i>	L2FRA		5	5	5
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	5	5
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	5	5
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Mathématiques	MATHE		7	7	7
Découverte du monde	DECMO		4	4	4
Groupe à options : Activités d'Eveil	GOAEV	2			
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		4	4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4	4
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		4	4	4
Vie et société	VIESO		2	2	2
Heures européennes	HREUR		2	2	2
Total			35	35	35

Remarques:

La durée d'une leçon est de 45 minutes dans les classes de P3, P4 et P5.

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. Les élèves SWALS, ayant une L1 autre que l'anglais, suivent 5 leçons dans cette langue et le reste de l'enseignement de la L1 dans la langue de la section, ici l'anglais.
2. La totalité des activités d'éveil proposées doit être égale à 4 leçons. Les écoles sont responsables de la répartition des matières dans ce groupe à options.

Art. 2. La promotion dans les classes de l'enseignement primaire européen et dans les classes de l'enseignement secondaire européen et international tient compte des coefficients des différentes disciplines, ainsi que des disciplines fondamentales indiquées dans les grilles horaires annexées.

Art. 3. Le règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les grilles horaires et les coefficients des disciplines des classes de l'enseignement secondaire européen et international est abrogé.

Art. 4. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2025/2026.

Art. 5. Le ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.



Commentaires des articles

Les dispositions des articles 1 à 5 ne requièrent pas d'observations supplémentaires, leur objet étant éclairé par l'exposé des motifs.



Fiche financière

Le présent projet n'a pas d'impact sur le budget de l'État. En effet, celui-ci fixe le contenu des grilles horaires et des coefficients combinés des classes de l'enseignement européen et international qui est dispensé dans les écoles et classes internationales publiques du Luxembourg.